GRET
Professionnels du développement solidaire

Filipa Brazzaville

appui à la FILlère Privée et Associative de la pré-collecte des déchets à Brazzaville

LETTRE D'INFORMATION NUMÉRO 16 / AOÛT 2019

Les opérateurs informels de la pré-collecte des déchets enfin reconnus officiellement par les autorités locales !

Le conseil municipal de Brazzaville a adopté le 22 février 2019 la délibération n° 012-2019/MID/DBZV/CB/CDM/BE-PS portant autorisation et fixant les modalités d'exercice du service de pré-collecte par des particuliers. Cette délibération reconnaît en son deuxième article les opérateurs de pré-collecte des ordures ménagères (OPC), jadis appelés « Bana la voirie », comme des prestataires du service de pré-collecte des déchets.

Des concertations ont eu lieu entre les OPC et la Mairie de Brazzaville, avec un appui technique de l'équipe projet, sur la définition des tarifs du service, des montants des autorisations et des redevances liées à l'exercice du service, ainsi que sur les sanctions à mettre en place.

La délibération municipale a également permis d'intégrer des représentants des OPC dans la cellule communale de coordination et de suivi des activités des opérateurs de pré-collecte des ordures ménagères. Cette cellule, placée sous l'autorité du Président du Conseil départemental et municipal, Maire de Brazzaville, est animée par la direction municipale en charge de la propreté de la ville.

Neuf OPC représentant les neuf arrondissements de la ville ont été désignés comme membres de ladite cellule composée des agents municipaux et des chefs de quartiers.

La LIPOB, déterminée à augmenter la couverture du service de pré-collecte dans la ville

La sortie officielle de l'association « Lisanga po na bopeto ya Brazzaville » (LIPOB) a eu lieu le 13 février 2019 en présence du deuxième adjoint au Maire de la ville de Brazzaville. Cette association, qui regroupe à ce jour 112 OPC, a mis en place un plan d'action qui prévoit notamment le suivi de l'obtention des autorisations, l'appui technique aux OPC « faibles », des campagnes d'éradication des dépotoirs sauvages afin d'augmenter la couverture du service. C'est dans le cadre de ce plan d'action que les OPC ont réalisé cinq campagnes d'éradication des dépotoirs sauvages dans des quartiers non couverts par le service. Ces initiatives ont permis aux OPC d'améliorer leur chiffre d'affaires en augmentant significativement leur nombre de clients.

245 OPC ONT DÉJÀ LEUR AUTORISATION

Les quatre derniers trimestres de la mise en œuvre du projet (d'août 2018 à juillet 2019) ont été marqués par une augmentation très significative du nombre d''OPC ayant obtenu leur autorisation d'exercer.

En effet, de juin 2016 à juillet 2018, ce nombre était de 160 OPC. Au cours des quatre derniers trimestres, 85 OPC ont sollicité et obtenu leur autorisation.

Sur les 351 OPC identifiés lors du diagnostic, 245 (soit 72 %) ont donc à ce jour obtenu leur autorisation d'exercer.

L'ATOM DE OUENZÉ A ÉTÉ RÉHABILITÉE

Les travaux de réhabilitation de l'aire de transit des ordures ménagères (ATOM) réalisés par le Gret dans le cadre du projet Filipa se sont achevés le 18 janvier 2019.

L'ATOM a été dimensionnée pour recevoir 55 OPC, pour une population estimée à environ 184 000 habitants et une production de déchets d'environ 4 600 m³/an .

L'ouvrage a été transféré à la Mairie de Brazzaville pour sa mise en fonctionnement .

Cérémonie de remise des équipements de protection individuelle (EPI) aux OPC en présence du 1er adjoint au Maire de Brazzaville

Éradication des dépotoirs sauvages à Djiri, initiée par la LIPOB

Vue de l'ATOM de Ouenzé réhabilité par le Gret

De la concertation à la matérialisation de l'implication effective des chefs de quartiers !

Il fut un temps à Brazzaville où les acteurs impliqués dans la gestion des déchets (Mairies, chefs de quartiers, etc.) avaient chacun leur vision du service et des personnes à inclure dans le suivi du service. Le décret 792-2010 portant sur les attributions des chefs de quartiers précise clairement le rôle de ces derniers dans les questions liées à la salubrité publique.

L'implication des chefs de quartiers dans le suivi de la filière de la pré-collecte des déchets a été rendue possible grâce au projet Filipa, à travers une série de formations ayant abouti à la mise en place des outils de suivi de l'activité de pré-collecte dans les quartiers.

La délibération municipale adoptée en février 2019 a intégré les chefs de quartiers dans la cellule communale de coordination et de suivi de l'activité de pré-collecte des déchets. Cette cellule, placée sous l'autorité du Président du Conseil départemental et municipal, Maire de Brazzaville, est animée par la direction municipale en charge de la propreté de la ville.

Elle prendra le relai de l'action entreprise par le Gret dans le cadre du suivi de l'activité des OPC à travers des antennes installées dans les neuf arrondissements de Brazzaville. Une cérémonie de mise en place de la cellule a eu lieu le 11 juillet 2019 en présence du 1er adjoint au Maire de Brazzaville.

Afin de vulgariser cette délibération auprès de tous les acteurs impliqués dans la gestion des déchets, l'équipe projet en partenariat avec la Mairie centrale a organisé des ateliers dans les neuf arrondissements de la ville. Les responsables de la police et de la gendarmerie, les comités des quartiers, les OPC, les chefs des services déconcentrés de l'Etat, ont pris part à ces ateliers.

Les prochaines activités	
Remise des équipements dans le cadre du 5e appel	août 19
Clôture de la campagne de vaccination des OPC	août 19
Validation des TDR de fonctionnement de la cellule communale	août 19
Finalisation du rapport de l'étude sur l'assainissement liquide	septembre 19
Atelier de clôture du projet Filipa	septembre 19

Vers une professionnalisation progressive des OPC !

Afin de contribuer à l'amélioration des conditions de travail des OPC, un fonds d'équipement découpé en cinq appels a été mis en œuvre.

Ce fonds a permis à 67 OPC de bénéficier, moyennant une contrepartie financière, des équipements répartis en six lots. Ces lots sont constitués de :

. **Pour le lot 1 :** EPI + vaccins
. **Pour le lot 2 :** pousse + vaccins + EPI
. **Pour le lot 3 :** moto benne + vaccin + EPI
. **Pour le lot 1 bis :** pousse
. **Pour le lot 2 bis :** pousse + vaccins
. **Pour le lot 3 bis :** moto benne

21 OPC ont reçu des pousses, 13 des moto bennes et 33 des EPI.

60 OPC au total ont été vaccinés contre l'hépatite B, la dyphtérie, le tétanos, la polio, la fièvre typhoïde. Notons que pour des raisons liées à leurs croyances, certains OPC ont refusé de se faire vacciner.

Ce fonds d'équipement a aussi permis de donner une identité visuelle au service de pré-collecte à travers la remise gratuite de 250 tenues de travail (salopette, gilet, polo, casquette, paire de gants, paire de bottes) de couleur verte aux OPC exerçant dans la ville de Brazzaville.

Atelier de vulgarisation de la délibération dans les locaux de la Mairie d'arrondissement 2 – Bacongo

RÉALISATION DU DIAGNOSTIC DE L'ASSAINISSEMENT LIQUIDE

Dans le cadre du projet Filipa, il a été demandé au Gret de réaliser une étude de diagnostic du secteur de l'assainissement liquide dans les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire.

Le périmètre thématique de l'étude est la gestion des eaux vannes (boues de vidange) et des eaux grises, ainsi que les enjeux d'hygiène, et il couvre l'ensemble de la filière (accès, évacuation et traitement). L'étude ne traite pas directement la problématique des eaux pluviales.

Les phases de cadrage, collecte des données, d'analyse et traitement des données collectées étant terminées, le rapport provisoire de cette étude sera disponible en septembre prochain.

Séance de sensibilisation des OPC sur l'intérêt à se regrouper en association

Photos : © Gret

AVEC LE SOUTIEN DE :

AFD

Les idées et opinions présentées sont celles du Gret et ne représentent pas nécessairement celles de l'AFD.

CONTACT : Représentation du Gret au Congo : 17 avenue de la Base aérienne — Batignolles, Moungali, Brazzaville

tel : +242 06 917 77 53 / **e-mail** : congo@gret.org

www.gret.org/Congo

Contact au Congo : Stève Moukendi / moukendi.congo@gret.org
Contact au siège : Florian Marchadour / marchadour@gret.org